

Refllet

Ensemble, gagnons la bataille de la modernisation



Terminal aéroportuaire de Pointe-Noire



Jean Jacques BOUYA

Conseiller aux transports
et à l'équipement du
Président de la République
Délégué Général
des Grands Travaux

Etre dans l'air du temps

D' expérience, il est toujours possible de peser sur le cours des choses, pourvu de se mobiliser énergiquement. L'essence de l'effort, les ressorts même de l'activité, les buts de vie collectifs sont de changer l'homme, ses valeurs, ses structures et ses réflexes. Parallèlement, une réussite économique durable est indissociable d'un projet humain ambitieux. Ainsi l'action du président Denis Sassou Nguesso. Le sommet Chine-Afrique, tenu les 4 et 5 novembre 2006 à Pékin, a, une fois encore, révélé la fascination du modèle chinois. De ce modèle modelant toute une société, laquelle a uni toutes ses forces pour se moderniser et se développer. Boileau, le très célèbre poète de la Renaissance, pût bien se remuer dans son sépulcre, lui qui soutenait dans ses vers pleins de satire: « Qui ne sait imiter ne sut jamais écrire ». Qui ne sait imiter donc ne sut jamais construire. Pour faire bonne mesure, les grandes réformes introduites au Congo ont permis

de réaliser ce qui devenait sur le plan social plus nécessaire et plus urgent que jamais : l'instauration des rapports humains fondés sur la considération et l'équité. Ensuite, les transformations opérées dans le domaine des grands travaux ont concilié progrès matériel et sens de l'effort. Chacun y voit des signes qui illustrent une profonde mutation de notre société. Ces évolutions se poursuivront avec la réalisation de plusieurs autres grands projets, parmi lesquels ceux retenus dans le partenariat stratégique conclu en juin 2006, entre la République du Congo et la République populaire de Chine. A l'instar des précédentes, ces futures réalisations répondront aux aspirations des populations et à leurs besoins essentiels. Bannir le délabrement du réseau routier. Fournir de meilleurs traitements aux malades. Garantir l'accès équitable aux services sociaux. Couvrir le pays en télécommunications. Autant d'actions destinées à poser les diagnostics pragmatiques aux

problèmes pratiques, à creuser les fondations d'un développement inédit. Ce sont ces actions résolues qui domineront cette deuxième parution. Reflet N°000 ayant consacré la venue au monde de votre magazine. La lettre et l'esprit demeurent inchangés : c'est qu'un organisme, pour subsister réellement, doit se trouver en relations plus étroites, en communauté véritable avec les bénéficiaires de son action, les observateurs qui la scrutent. On ne peut faire silence sur des évidences. Le silence obstiné, la circonspection redoublée ouvrent le chemin aux hypothèses les plus fantaisistes. Cependant, il faut admettre aussi que toute communication s'inscrit dans le cadre d'une situation socio-économique précise, elle engage des partenaires affectés d'une certaine position, pourvus de rôles et de statuts particuliers qui vont s'inscrire dans l'échange avec leurs réactions émotionnelles. Jugez-en.

JJB.

Délégation Générale des Grands Travaux

Faire de l'ambition de modernisation une réalité



BP : 1127 / Fax : 81.47.13 Email : dggt_congo@yahoo.fr Site web : www.dggt.net

10, rue du poisson salé, Mpila, derrière la SIAT,

Brazzaville, République du Congo

I. Cadre juridique

Créée par le décret n° 2002 – 371 du 03 décembre 2002, la Délégation Générale des Grands Travaux est l'organe technique et administratif de négociation et de passation des marchés et contrats de l'Etat, des projets structurants d'équipement et d'aménagement du territoire.

II. Missions

Faire réaliser les études, lancer les appels à la concurrence, organiser le dépouillement des offres. Maître d'ouvrage délégué, elle suit et contrôle l'exécution des chantiers,

organise la réception des ouvrages finis.

III. Organisation

Aux termes du décret n°2003-62 du 7 mai 2003 portant réorganisation de la Délégation Générale des Grands Travaux, celle-ci est dirigée par un Délégué Général et comprend : une Direction de l'Expertise des Marchés, une Direction de la Coordination Technique, une Direction de l'Administration Générale et des Finances.

IV. Collaboration

Aux côtés des ministères du Plan, de l'Aménagement du Territoire, de l'Intégration

Economique et du NEPAD, de l'Economie, des Finances et du Budget, elle participe à la programmation budgétaire des projets, relevant de sa compétence. Toutes ces missions s'accomplissent en collaboration avec les ministères bénéficiaires, les pouvoirs déconcentrés et les pouvoirs décentralisés.

V. Conception :

Elle consiste à faire exécuter les études de faisabilité, examiner et apprécier les coûts des projets, mettre au point le cahier des charges et les prescriptions techniques de chaque projet.

- 📄 *EditorialP 3*
- 📄 *Aérogare de Pointe-Noire P7*
- 📄 *Partenariat stratégique Congo-Chine : projets retenusP12-*
- 📄 *Route Pointe-Noire-Brazzaville..... ..P 14*
- 📄 *Route Owando-Makoua-OuessouP17*
- 📄 *Route Obouya-Boundji-Okoyo-Lékéty-frontière Gabon.....P19*
- 📄 *Modernisation des aéroports de Brazzaville et d'OllomboP22*
- 📄 *Modalités de passation des marchésP29*



Magazine de la DGGT

Reflét

Edité par la cellule de communication de la
 Délégation Générale des Grands Travaux
 BP : 1127 / Fax : 81.47.13 / 653-50-43/574-35-78
 Email : dggt_congo@yahoo.fr

Site web: www.dggt.net

10, rue du poisson salé, M'pila, derrière la SIAT, Brazzaville

Directeur de la publication: Jean Jacques Bouya

Rédacteur en chef: André Ondélé

Secrétaire général de la rédaction: Brice Aristide Bendza

Mise en pages Jean Paulin Itoua (atelier L'Autre Vision, 48, rue Assiéné, Mikalou)
 Impression : **RIA COMMUNICATION**



Oscar OTOKA, Directeur de la Coordination Technique

Le stade municipal de Pointe-Noire, ex Mvoulalea, est retenu parmi les aires qui abritent, en ce mois de janvier 2007, la 14^{ème} Coupe d'Afrique des Nations de football juniors. Pour l'occasion, les travaux de réhabilitation sont en cours. Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a posé, le 19 décembre 2006, la pierre symbolique, marquant le lancement officiel de ces travaux exécutés par l'entreprise chinoise Zhengwei. Le coût est évalué à 9 milliards 515 millions 569 mille 820 francs CFA. La Délégation Générale des Grands Travaux assure la maîtrise d'ouvrage déléguée. L'ouvrage est composé d'une structure en béton armé et d'une structure métallique pour une capacité de 13 mille 594 sièges. La surface bâtie est estimée à 10 mille mètres carrés, répartie comme suit : quatre tribunes (tribune d'honneur, tribune face, tribune nord, tribune sud), quatre blocs sanitaires et quatre guérites disposés à chaque entrée du stade, un local technique pour un transformateur de 1000 KVA, une aire de jeu séparée des tribunes par un trottoir en béton et un espace à gazon naturel, quatre poteaux d'éclairage du stade de 900 Lux. La tribune d'honneur dispose de 4 mille 544 sièges. C'est un bâtiment à trois étages composé de :

Au rez de chaussée : quatre vestiaires pour les équipes, un vestiaire pour les arbitres, un vestiaire pour les ramasseurs de balles, une salle anti-dopage, une salle de soins, une salle des médias, une salle d'administration,

Le stade municipal de Pointe-Noire réhabilité



Pose de la pierre symbolique par le président de la République

une salle technique. Au premier et deuxième niveaux : quatre salons VIP. Au troisième: une salle polyvalente. La tribune face comporte 3 mille 64 sièges, tandis que les tribunes Nord et Sud ont chacune 2 mille 993 sièges. La structure des trois tribunes est métallique et repose sur un radier de 35 centimètres d'épaisseur. Un voile en béton armé accueille le mur périphérique de 40 centimètres d'épaisseur construit en parpaing de 20 avec une ossature (poteau et chaînage) en béton armé. Le stade Municipal est doté d'un forage et

d'une bache à eau. L'aire de jeu du stade Municipal sera équipée d'une pelouse synthétique offerte à la Fédération congolaise de football par la Fédération internationale de football association.

Le projet de société du président de la République, la Nouvelle Espérance, prévoit, en son quatrième point, la construction et /ou la réhabilitation des infrastructures sportives dans tous les chefs-lieux de région et dans les communes, dans les écoles, collèges, lycées et à l'université...



Réhabilitation en cours du stade municipal de Pointe-Noire

Aérogare de Pointe-Noire

Ensemble, gagnons la bataille de la modernisation



Aérogare de Pointe-Noire: côté ville

L'aérogare de Pointe-Noire a été inaugurée le lundi 18 décembre 2006 par le président de la République. A cette cérémonie, plusieurs orateurs se sont succédé, en vue de donner à chacun le cœur de l'événement. Roland Bouity Viaudot, maire de Pointe-Noire, a donné le ton. Sacrifiant à la tradition, il a souhaité la bienvenue au couple présidentiel et aux invités, en rappelant la hardiesse indicible qui a caractérisé l'émotion collective, l'ambiance générale, à l'arrivée de celui qu'il a si bien nommé le bâtisseur

Alexandre Honoré Mpaka, préfet du Département de Pointe-Noire a, quant à lui, ressassé dans un raccourci saisissant, quelques unes des innombrables réalisations, dont sa préfecture a bénéficié, grâce à l'action novatrice du président Denis Sassou Nguesso. L'événement a eu

lieu sous une pluie à grosses gouttes qui, selon l'orateur, a été versée par les mânes du Kouilou pour marquer cette journée mémorable d'une pierre particulière.

Le maître d'ouvrage délégué de ce chantier a été la Délégation Générale des Grands travaux. Ainsi, avant le point d'orgue de la cérémonie marqué par la coupure du ruban symbolique, l'assistance a été édifiée sur l'ouvrage, son impact, son coût, ses caractéristiques techniques. C'est le Délégué Général des Grands Travaux, Jean Jacques Bouya, qui, tout naturellement, en a fourni le terme manquant. Il importe de préciser que les salles d'enregistrement, d'embarquement, de formalités sont dotées d'écrans de télésurveillance, sur lesquels sont indiqués les mouvements d'avions, en plus de la sonorisation qui assure

les annonces. A scruter l'ouvrage dans ses moindres détails, diverses pièces ajoutent au confort déjà évoqué. Au rez-de-chaussée comme au niveau supérieur. Les salons VIP départ et arrivée, le bar, le restaurant, la salle arrivée passagers, la salle de tri de bagages, des bureaux, la salle de conférences, la cabine de traduction, des chariots et autres banquettes. Le flux du trafic et les services offerts aux usagers s'en trouvent améliorés. La modernité a déferlé ici, avec son vernis de bienséance. Le caractère innovant de cet ouvrage ne laisse aucune marge ni pour l'indifférence ni pour le silence. Principaux bénéficiaires, les usagers ont exprimé leur émerveillement, au travers des chants, slogans, acclamations et sourires charmeurs qui éclairaient leurs visages. **Jean Paulin ITOUA**

Aérogare de Pointe-Noire

Ensemble, gagnons la bataille de la modernisation



Aérogare de Pointe-Noire

Ensemble, gagnons

la bataille de la modernisation



Jean Jacques Bouya, Délégué Général des Grands Travaux

Fiche technique de l'ouvrage

Le président de la République Denis Sassou Nguesso a procédé, le 18 décembre 2006, à la coupure du ruban symbolique consacrant la mise en service de la nouvelle aérogare de l'aéroport international Aghostino Neto de Pointe-Noire, la capitale économique. Jean Jacques Bouya, Délégué Général des grands travaux et conseiller du chef de l'Etat aux transports et à l'équipement présente le contexte historique de la modernisation de l'aéroport, les volets principaux des travaux, la sûreté et le confort garantis et les coûts des travaux et prestations de l'ouvrage inauguré.

Contexte historique d'une modernisation intégrale

Le dessein d'améliorer les infrastructures aéroportuaires de

notre pays a conduit le président de la République à lancer en novembre 1999, les travaux de réhabilitation et d'extension de l'aéroport international Aghostino Neto de Pointe-Noire. Ce projet intégrait deux volets principaux qui répondaient à la perspective d'une modernisation intégrale de cet aéroport. Il s'agissait notamment du renforcement, de l'élargissement et de l'extension des aires de mouvement, de la réhabilitation et de l'extension de l'aérogare, ainsi que de la construction d'un pavillon présidentiel.

Premier volet des travaux

Le renforcement, l'élargissement et l'extension des chaussées aéronautiques ont été confiés à l'entreprise LR Avionics Technologies, pour un coût global d'environ dix milliards de francs CFA.

Les travaux ont consisté en : l'élargissement de la piste d'atterrissage de 30 à 45 mètres ; l'allongement de la piste d'atterrissage de 2000 à 2600 mètres ; le renforcement général des chaussées existantes ; la création d'une nouvelle bretelle ; l'extension de l'aire de stationnement portant sa longueur de 150 à 240 mètres. La réception définitive de ces travaux a été prononcée le 29 juillet 2005.

Deuxième volet des travaux

Le deuxième volet, incluant la construction d'un pavillon présidentiel, la réhabilitation et l'extension de l'aérogare, a été confié à la société chinoise CHINA BEIJING. Le pavillon présidentiel, construit en priorité, a été mis en exploitation en 2004, pendant les festivités du 44^{ème} anniversaire de notre pays. L'aérogare, dont les travaux ont démarré en mai 2004, et se sont poursuivis jusqu'en mai 2006, achève en apothéose ce processus.

Sûreté et confort garantis à l'aéroport international Aghostino Neto de Pointe-Noire

Avec ce nouveau terminal aéroportuaire, conforme aux normes de l'aviation civile internationale, la sûreté et le confort sont garantis. Les flux des passagers au départ et à l'arrivée sont séparés, de même que les flux des vols internationaux et nationaux. La nouvelle aérogare offre une capacité optimale de traitement de plus de dix millions de passagers par an contre 400 000 pour l'ancienne.

Au rez-de-chaussée,

Un hall de 506 mètres carrés accueille les passagers et leurs accompagnateurs. Une salle d'enregistrement de 551 mètres

Aérogare de Pointe-Noire

Ensemble, gagnons

la bataille de la modernisation

carrés, réservée aux passagers, est compartimentée en comptoirs d'enregistrement et équipée de tapis- bagages. Plusieurs autres pièces complètent cette parure et assurent à l'ouvrage toutes les commodités d'usage. Pour être dans l'air du temps, deux passerelles télescopiques vitrées de 35 mètres de portée sont greffées à la nouvelle aérogare, au niveau supérieur.

Ces équipements spécifiques ont été fournis et posés par des sociétés spécialisées :

les passerelles télescopiques par SOVAM; le téléaffichage, les équipements d'enregistrement et de livraison des bagages, ainsi que de sûreté par FABRICOMAIRPORTS

SYSTEMS ; les groupes de secours par ELECTRA.

Coûts des travaux et prestations

Les coûts définitifs des travaux et prestations sont les suivants :

pavillon présidentiel, aérogare et pré-passerelle : 3 milliards 123 millions 917 francs CFA ; passerelles télescopiques : 678 millions 727 mille 441 FCFA ; téléaffichage et autres équipements : 709 millions 472 mille 559 FCFA ; renforcement des capacités électriques : 200 millions ; extension du tarmac par SOCOFRAN: 560 millions ; réalisation du parking autos par ASTALDI : 320 millions.

Le coût global des prestations,

chaussées aéronautiques et aérogare incluses, est d'environ 15 milliards de francs CFA, entièrement financés par le budget d'investissement de l'Etat congolais.

Incidence

Voilà donc achevé l'ouvrage au standing international, tel que recommandé par la vision multidimensionnelle du président de la République d'arrimer le pays aux évolutions du monde, de donner des solutions concrètes et durables à des problèmes précis.

C'est ici l'occasion d'adresser nos remerciements à toutes les sociétés qui se sont impliquées dans ce processus, pour leur effort et leur affinement.



Aérogare de Pointe-Noire

Ensemble, gagnons la bataille de la modernisation



Passerelle télescopique

Je loue également la maturité des usagers qui, deux ans durant, ont fait la preuve de leur compréhension et de leur patience, à voyager dans des conditions peu commodes. Dans les mêmes conditions, les forces de l'ordre, la police nationale en l'occurrence, et les services de l'aviation civile ont su gérer la sécurité et la sûreté à découvert. Grâce donc à ce processus, l'aéroport international de Pointe-Noire se trouve actuellement dans un état plus que rayonnant, illustré par ses structures et ses équipements modernisés. Son niveau de service a été élevé aux standards internationaux. Il importe, en outre, de signaler que, dans la perspective de parachèvement de ce complexe, la construction, dans le court terme, d'un terminal fret est indispensable

Entretien et rentabilité

A de nouvelles structures, de nouveaux comportements. Des formes de gestion adaptées. Parce que ce terminal requiert de pressantes exigences quant à son exploitation, il est impérieux pour nous de transgresser nos habitudes et nos conformismes, afin de le maintenir au diapason.

C'est dans ce même souci d'un usage rationnel, que le président de la République a approuvé un contrat passé entre la République du Congo et le bureau d'études allemand LUFTHANSA CONSULTING, sur la réalisation des études d'opportunités inhérentes aux modes de gestion des aéroports du Congo. Cette étude proposera au gouvernement de la République une approche adaptée.

En effet, l'œuvre à l'inauguration de

laquelle le président de la République a procédé, répond, d'aussi longtemps que je me souviens, à ce qu'il a toujours soutenu, je cite : « Quelle qu'elle soit, toute politique doit avoir comme ultime finalité l'homme et son épanouissement individuel. L'essence de l'effort, les ressorts même de l'activité sont de changer l'homme, ses valeurs, ses structures et ses réflexes ». Fin de citation.

Jean Jacques Bouya

Reflet
vous souhaitez
une bonne et
heureuse année
2007

P

artenariat stratégique Congo-Chine

Côté cour



Séance de travail à la Chambre de commerce de Pékin

Le sommet Chine-Afrique s'est déroulé les 4 et 5 novembre 2006, à Pékin en Chine. Le Congo a été représenté par le Chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, également président en exercice de l'Union Africaine. Les conclusions sont connues. Elles tournent toutes autour du renforcement de la coopération multisectorielle et pluridimensionnelle entre les Etats africains et l'Empire du milieu. C'est dans ce strict contexte que s'est tenue, en marge du sommet, le 6 novembre, à la chambre de commerce de Pékin, la rencontre d'échanges entre une partie de la délégation congolaise et les chefs d'entreprise chinois. C'était en présence du ministre congolais de l'Economie, des finances et du budget et du vice-président de la chambre consulaire de Chine. Entre autres participants, Denis Auguste Marie Gokana, conseiller spécial du président de la République et Président directeur général de la Société nationale des pétroles du

Congo, Denis Christel Sassou Nguesso, administrateur général de la Congolaise de Trading. Une occasion pour le Délégué général des grands travaux d'exposer sur les projets qui seront réalisés, dans le cadre du partenariat stratégique conclu en juin 2006, entre la République du Congo et la République populaire de Chine. Jean Jacques Bouya a présenté les opportunités et les potentialités qu'offre cet accord-cadre, avant d'en aborder dans une vue d'ensemble les priorités. Au détour d'une référence à l'Histoire, il a rappelé les avantages intervenus aussi bien pour le Congo que pour la Chine, depuis l'établissement des relations entre les deux. Aux termes de cet accord-cadre, en effet, les domaines à valoriser sont, le transport, l'énergie, les télécommunications, l'adduction d'eau potable, l'éducation, la santé, l'habitat et les ressources naturelles. Le Délégué général des grands travaux a édifié sur chaque projet en dégagant l'idée

organisatrice par rapport à laquelle chaque détail se définit. Les partenaires ont, eux aussi, et chacun suivant son domaine d'intervention, exprimé leurs préoccupations et demandé des explications nécessaires. La deuxième partie de ces entretiens a porté sur la présentation aux hommes d'affaires chinois, désireux de postuler aux différents marchés recensés, du règlement de l'appel d'offres. Mode d'emploi observé par la Délégation Générale des Grands Travaux, dans la passation des marchés relevant de ses compétences. De la composition du dossier à la notification du choix de l'adjudicataire, en passant par la caution de soumission, la présentation des offres, la visite des lieux par la société soumissionnaire, les conditions d'ouverture des plis, tous les chapitres ont été abordés dans le détail pour permettre aux futurs soumissionnaires de s'engager en connaissance de cause.

P artenariat stratégique Congo-Chine

Exposé sur les projets retenus



Séance de travail à la chambre de commerce de Pékin

Pour situer l'accord cadre de partenariat stratégique conclu entre la République du Congo et la République populaire de Chine, il importe de le restituer de manière sommaire dans son contexte originel. Les relations à la fois excellentes et fructueuses qui, depuis plus de quarante ans, lient la République Populaire de Chine et la République du Congo ont amené ces deux pays à conclure, dans leurs parcours respectifs, de nombreux accords de coopération, dont l'avancée vers le progrès commun est demeuré assigné comme but primordial.

Depuis l'établissement de ces relations en 1964, les progrès accomplis sont, effectivement, d'une valeur inestimable. Plusieurs ouvrages réalisés au Congo, avec l'appui de la Chine, en sont la parfaite illustration. Cette volonté collective pour accomplir l'œuvre commune s'est encore exprimée en septembre 2005, à Beijing, entre nos deux Chefs d'Etat. A cette occasion, leurs Excellences Denis SASSOU-

NGUESSO et Hu JINGTAO se sont résolus à pérenniser ces liens historiques, que d'aucuns présentent déjà comme un modèle dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler coopération sud-sud. C'est ainsi que les gouvernements des deux pays ont conclu le 19 juin 2006 à Brazzaville, à l'occasion de la visite de travail du Premier ministre chinois, un accord cadre donnant lieu à un partenariat stratégique intitulé "Accord cadre sur l'arrangement spécial de la coopération économique et commerciale". L'ambition commune étant de diversifier les champs de coopération économique et commerciale, développer une coopération stratégique et mettre en œuvre l'arrangement spécial bilatéral. Les projets suivants sont retenus:

-La construction des lignes de transport d'énergie associées au barrage hydroélectrique d'Imboulou, - La route Pointe-Noire– Brazzaville,

-La route Owando Makoua-Ouessou,
-La route Obouya-Boundji-Okoyo-
Lékéty-frontière Gabon
-l'hôpital général d'Oyo
-Des logements sociaux à Brazzaville,
-le réaménagement et la modernisation des infrastructures aéroportuaires de Brazzaville et d'Ollombo,
-l'adduction d'eau potable à Djiri,
-la couverture nationale en télécommunications.

Les travaux du groupe de travail conjoint, institué en prélude à l'entrée en vigueur de l'accord cadre, s'étant avérés concluants, l'acte que nous avons accompli le 6 novembre 2006, à la chambre de commerce de Pékin, est une sorte de formalité indispensable à la concrétisation du partenariat stratégique. Les pages qui suivent présentent chacun des projets, en en déterminant la nature, ainsi que la valeur et la teneur.

Jean Jacques Bouya

Route nationale lourde

Pointe-Noire-Brazzaville (530 km)

Le Projet comprend deux phases:

- Première phase: Etudes
- Deuxième phase: Travaux de construction

Intérêt du projet:

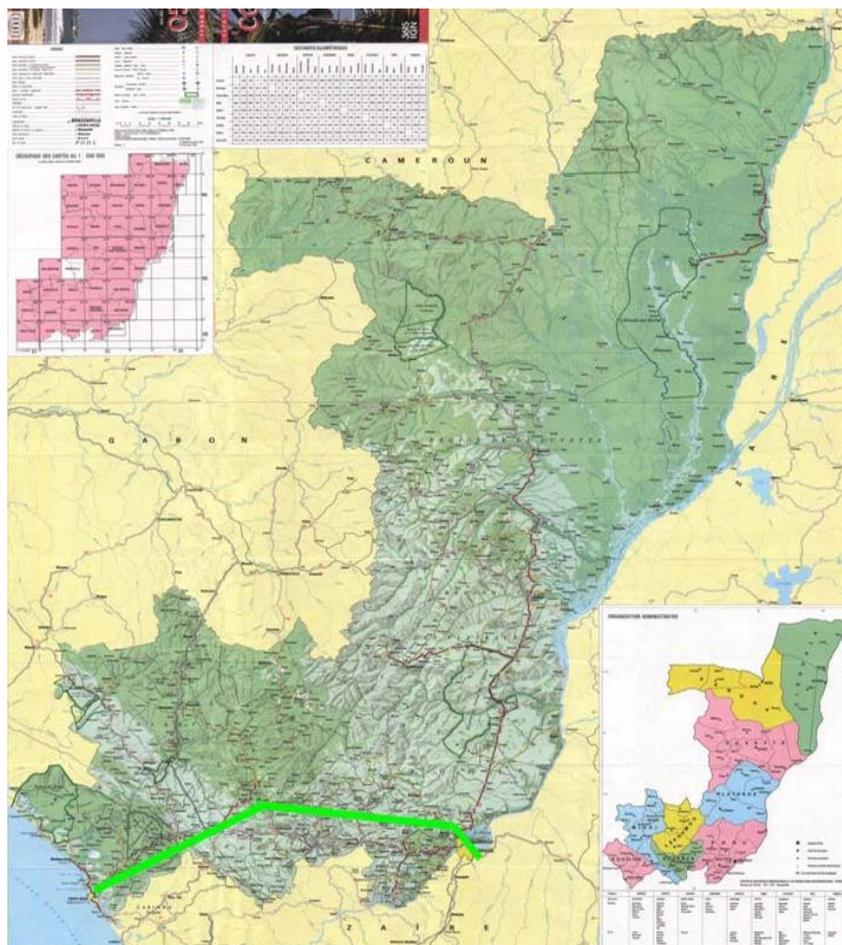
L'aménagement de l'axe Pointe-Noire - Brazzaville posera les bases du développement économique du Congo. En ce sens que cette variante, en favorisant la mise en valeur des zones traversées, notamment les Départements du Kouilou, Niari, Bouenza et du Pool. Cette route permettra de :

- Redonner au pays sa vocation réelle de pays de transit reliant l'océan et l'hinterland par un 3^{ème} mode de transport après le chemin de fer et l'avion.
- développer l'exploitation du potentiel agro forestier des autres Départements en aidant à l'évacuation des produits vers le Port de Pointe-Noire par autoroute;
- Développer le potentiel agricole des régions desservies par le projet en facilitant l'évacuation des produits vers les zones de consommation.

Sa construction se fera par tronçons.

OUVRAGES MAJEURS

Quelques ouvrages de traversée de moyenne portée,



Localisation du projet

allant jusqu'à 150m sont construits sur les cours d'eau Louvakou ; Loubomo ; Loudima ; Niari ; Bouenza ; Ndoou et Djoué .

Premier tronçon:

Pointe-Noire – Dolisie (190 km) en deux lots:

- 1^{er} lot Pointe-Noire – Malélé
- 2^e lot Malélé-Dolisie

Deuxième tronçon

Dolisie-Madingou (106 km) également en deux lots:

- 1^{er} lot: Dolisie-Nkayi
- 2^e lot Nkayi-Madingou

Troisième tronçon

- Madingou-Mindouli (111 km)

Quatrième tronçon

- Mindouli-Brazzaville (137 km)

Caractéristiques de la chaussée

La route aura une plateforme de 16m de large.

Gabarit de la route

- Trafic : T4 (4000 véhicules/jour)
- Traversée des zones urbaines: chaussée de 9 à 10 m + trottoirs
- En rase campagne et en zone de forêt: deux chaussées de 7m chacune + deux accotements de 1m

La route sera équipée, aux

Route nationale lourde

Pointe-Noire-Brazzaville (530 km)



Route Nationale n° 1 non revêtue. Les derniers travaux de réhabilitation datent de 1983

endroits qui le nécessitent, des bandes d'arrêt d'urgence de 2,5m de large.

Le revêtement sera fait en enrobés denses ou en béton bitumineux.

Il est également prévu la

construction de:

- postes de péage;
- stations de carburant tous les 100 Km;
- centres de santé et écoles dans les principaux villages situés sur l'axe de la route;

- bases vie et sièges des entreprises pendant les travaux. Le président de la République, qui s'est résolu à enrayer le délabrement du réseau routier, tient absolument à la réalisation de cette route.



Partie bitumée entre Pointe-Noire et Mengo

Route nationale N°2 : l'axe Owando-Makoua-Ouessou (326 km)

Les études étant disponibles, les travaux sont arrivés à la phase de construction

Deux tronçons correspondant à deux lots sont prévus:- Owando-Makoua-Mambili (126 km)
- Mambili -Ouessou (200 km)

Cette route est la seule voie terrestre d'accès à toute la partie septentrionale du pays et constitue une bretelle de la transafricaine Lagos-Mombassa vers Brazzaville et Kinshasa. Route d'intérêt sous régional. Les ouvrages de traversée des grandes rivières (Kouyou, Lobi et Likouala Mossaka), ont été construits. Le projet consiste à réaliser la totalité des terrassements et de l'assainissement d'Owando à Ouessou (326 km), avec la réalisation des ponts de Mambili et de Lengoué. La route recevra une chaussée avec un revêtement en enrobés denses ou en béton bitumineux.

;-Trafic de type T3 (3000véhicules/j)

;-Largeur de la plateforme : 11m

;-Largeur de la route : 9m

;-Accotement : 1mx2

;-Vitesse: 80 km/h



Hôpital général d'Oyo

Un hôpital général de type pavillonnaire de 120 lits sera construit à Oyo, ville située à un carrefour important, favorable au développement économique. On note en effet la présence d'un port fluvial pouvant recevoir une flotte importante; d'un aéroport international à Ollombo, de la Route Nationale n°2. Ces moyens de communication permettent de relier cette ville aux différents centres urbains et aux autres localités de l'hinterland dans un temps relativement court. Cependant, le problème de soins se pose avec acuité dans cette ville. D'où ce projet, dont la réalisation permettra d'améliorer les conditions sanitaires des populations. Le projet comprend :

- Les études
 - La construction d'un hôpital général
 - L'équipement de cet hôpital en lits (120 au total)
- L'immeuble sera de type pavillonnaire, avec une mezzanine à l'entrée principale pour recevoir les

services administratifs.

Tous les lieux de réception des patients seront au rez-de-chaussée.

L'hôpital devra disposer de tous les services et d'un pavillon de type présidentiel

Les salles cliniques seront entièrement climatisées.

Trois types d'entrée de véhicules sont envisagés:

- une entrée pour le personnel
- une entrée pour les ambulances et autres véhicules d'urgence
- une entrée visiteurs

Les différents services à prévoir sont : Administration, Médecine générale; Chirurgie ; Pédiatrie ; Pédiatrie néonatale ; Maternité ; Maternité obstétrique ; Cardiologie ; Stomatologie ; Ophtalmologie ; ORL ; Oto-rhinolaryngologie ; Urologie ; Pharmacie ; Morgue ; Radiologie ; Laboratoire.

Route préfectorale d'intégration sous-régionale

Obouya-Boundji-Okoyo-Lékéty-frontière Gabon (205 Km)



Pont sur la rivière Edzounga

La route Obouya-Boundji-Okoyo-Lékéty-frontière Gabon, longue de 205 km, est une route du réseau prioritaire congolais retenue par la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), comme bretelle de la route transéquatoriale

Les travaux d'exécution seront répartis en lots constitués par les tronçons ci après :

- Obouya – Boundji- Okoyo (115 km) ;
- Okoyo-frontière Gabon (90 km)
- La route à aménager sera une route aux standards congolais.

Caractéristiques de la route à réaliser

- largeur de la plateforme : 9m
- largeur de la chaussée : 7m



Pont sur la Lékila à Mbié

-Accotements: 2mx1
-Vitesse de référence : 80km/h
Les ouvrages sur les rivières Ngampo à Edzounga et la Lekila à Mbié sont déjà réalisés. Les

études détaillées sont disponibles sur le tronçon Okoyo et Lekety. Elles sont en cours entre Boundji et Okoyo

La construction des lignes de transport d'énergie associées au barrage hydroélectrique d'Imboulou



Chantier du barrage

A la mise en service de la centrale hydroélectrique d'Imboulou, le taux d'électrification actuellement de 25 %, passera à plus de 50%. Ainsi, pour l'évacuation de l'énergie électrique d'Imboulou vers les centres de consommation de l'intérieur du pays, il sera construit un réseau de lignes de transport associées à ce barrage. Dans la perspective des interconnexions nationales et sous régionales, ce projet vient s'ajouter à plusieurs autres prévus ou déjà en cours, tels la centrale thermique de Brazzaville, les études de faisabilité du barrage de Liouesso ainsi que le réseau de

transport Liouesso-Ouessou, et Liouesso-Makoua. Il s'agit de la construction de 1203 km de lignes très haute tension 220KV et 350 km de lignes moyenne tension. Ces lignes permettront de renforcer, à partir de ce barrage, la capacité en énergie de Brazzaville et l'alimentation de l'intérieur du pays en énergie.

Tracé des lignes :

Lignes de postes de transformation de 220 KV :
-Imboulou-Ngo;Ngo-Brazzaville;
Ngo-Gamboma;Oyo-Owando
Lignes et postes de 110 KV-
Ngo-Djambala-Oyo-Boundji

Lignes et postes de 30 KV
-Imboulou-Inoni-
Mpoumako-Imvouba

-Inoni-Inoni2-Mbouambé-Léfini
-Imboulou-Mbé-Ngabé
-Imboulou-Mpouya

Ce projet a fait l'objet d'un contrat de marché approuvé par le président de la République et l'adjudicataire en est la société CMEC. C'est la raison pour laquelle il est exempté de l'appel d'offres. Contrairement aux huit autres projets, dont l'adjudication passera forcément par un appel à la concurrence. Ceci, conformément aux postulats habituels de passation des marchés à la Délégation Générale des Grands Travaux:ceux de stimuler la concurrence entre entreprises et garantir la transparence.

Modernisation des infrastructures aéroportuaires de Brazzaville et d'Ollombo



Aérogare actuelle de Brazzaville

Pour l'aéroport de Brazzaville, les travaux concernent :

-La construction et l'équipement de la nouvelle aérogare pour le traitement des passagers : il s'agit d'un bâtiment à deux niveaux (R+1), d'une surface totale d'environ 17.000 m². Six (06) passerelles télescopiques

vitrées seront installées, susceptibles de traiter 2.000.000 passagers par an.

-La construction d'un échangeur permettant l'accès direct en voiture, à l'étage de la nouvelle aérogare, des passagers au départ de Brazzaville

-L'aménagement d'un parking autos pour 800 véhicules,

-La construction d'un hôtel de grand standing dans la zone aéroportuaire

-la rénovation de l'aéro-club

-La construction de la centrale électrique

-La construction d'un abri pour matériel de piste.

Le projet fait l'objet d'un appel d'offres avec concours et se subdivise en deux phases:

-Phase 1: Etudes techniques

-Phase 2: Travaux

S'agissant de l'aéroport d'Ollombo

Les travaux se résument à la construction des installations terminales: une aérogare : un bâtiment R+1 de près de 7500 m² doté de :

-deux passerelles et de tous les équipements de traitement des passagers

-une tour de contrôle de 26,95 m de haut;

-une centrale électrique.



Piste de l'aéroport d'Ollombo

Modernisation de l'aéroport international Maya Maya

1^{er} volet : chaussées aéronautiques et voies d'accès



Maquette de la prochaine aérogare de Brazzaville

Le projet de réhabilitation et de modernisation des infrastructures aéroportuaires de Brazzaville, Maya Maya, sera sous peu mis à exécution. A propos, des offres ont été ouvertes, concernant l'un des volets du projet, le 23 novembre 2006 à Brazzaville.

D'abord: le renforcement des chaussées aéronautiques après stabilisation des dalles ; l'extension de l'aire de stationnement. Le même appel d'offres inclut, ensuite, l'étude et la construction de la deuxième piste aéroportuaire. A préciser qu'il s'agit en premier lieu de procéder à l'étude et à la réalisation de la deuxième piste (avec le boeing 747-400 comme avion de référence) ainsi que des voies de circulation entre pistes et aires de stationnement.

En second lieu, faire l'étude et la réalisation d'une aire de stationnement supplémentaire. La seconde consultation portait sur l'aménagement et le bitumage de plusieurs voies d'accès à l'aéroport international Maya Maya, avec conception d'un carrefour dénivelé ou échangeur au droit de l'aérogare. Les travaux envisagés sont : l'aménagement d'une deuxième voie d'accès à l'est, à partir du croisement de l'avenue Loutassi avec la rue Itoumbi en longeant l'actuel mur de clôture délimitant le domaine aéroportuaire et qui aboutit à l'échangeur à ériger sur l'espace en face de l'aérogare ; l'aménagement d'une troisième voie d'accès à l'ouest, à partir du carrefour dénivelé de l'aérogare jusqu'au croisement

avec la route de la base aérienne au-delà de la station de concassage de Dalbeira ; l'aménagement d'un carrefour dénivelé au droit de l'aérogare intégrant l'accès direct au terminal en dénivelé tel que prévu par la conception architecturale, sans porter atteinte au nouveau bâtiment de l'Asecna ; l'aménagement d'une bretelle reliant l'avenue Loutassi et la nouvelle voie, dans l'axe de l'avenue Nkô, pour décongestionner cette zone ; l'aménagement et l'élargissement à double voie de l'avenue de la Paix entre le rond point MOUNGALI et son croisement avec l'avenue Loutassi ; la reconstruction du mur de clôture délimitant le domaine aéroportuaire tout au long de la nouvelle voie d'accès.

Brice Aristide BENDZA

Adduction d'eau potable à Djiri

Il s'agit de la réhabilitation de l'usine d'eau de Djiri, de l'extension du réseau de distribution associé et de l'augmentation de sa capacité de production.

Ce projet se présente en deux phases:

Première phase :

Réhabilitation de l'usine existante, la

réhabilitation du réseau de distribution associé, la réhabilitation des ouvrages de stockage d'eau.

Deuxième phase

Construction de la deuxième usine, 400 km, extension du réseau associé de distribution sur 400 km, réalisation de 25.000 branchements privés

dans les ménages, augmentation de la capacité de production à 5250 m³/heure réhabilitation des ouvrages de stockage, réalisation de 25.000 branchements privés dans les ménages. Voilà qui vient soulager les populations de Brazzaville, ajouté aux autres projets déjà réalisés dans les quartiers périphériques.

Construction des logements sociaux à Brazzaville

Il s'agit de la construction de près de 1000 logements sociaux en milieu urbain.

Le projet vise à revitaliser et densifier l'espace libéré par la construction, des logements de différents standings, des commerces, des équipements à moindre coût.

Il obéit à la nécessité de concevoir un plan d'aménagement cohérent qui définisse clairement: le schéma de voirie et d'assainissement, la trame parcellaire avec distribution zonale des logements, équipements et autres infrastructures, espace de jeux et loisirs

Programme immobilier

700 logements collectifs R+2 et R+3, avec des commerces au rez-de-chaussée,

300 logements Duplex R+1 (logement de standing),

Un complexe scolaire

Les logements seront de type F3 et F4. D'autres projets du même genre sont aussi en cours.

Couverture nationale en télécommunications

Le projet consiste à implanter, sur le territoire national les infrastructures de télécommunications et des nouvelles technologies en vue de la fourniture des services de téléphonie, Internet, **visioconférence**, retransmission radio télé et tous les services de la **convergence**

Travaux à réaliser :

Redéploiement d'une dorsale à fibre optique entre Pointe Noire- Brazzaville- Oyo et

Ouessou, connectée au câble sous marin SAT3 à partir de Pointe Noire ; réfection et rééquipement des trois stations terriennes existantes à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo pour servir comme secours à la liaison de ces trois villes ; implantation du réseau CDMA dans tous les chefs lieux de département y compris Brazzaville et Oyo ; implantation des réseaux SDH par fibre optique ; réfection du réseau fixe de Brazzaville, Pointe-Noire et

Oyo. Ce projet sera réalisé en trois phases et la première se présente de la manière suivante : réalisation de la fibre optique Brazzaville – Pointe-Noire ; connexion de cette fibre optique au câble SAT 3 ;réfection des trois stations terriennes existantes ; implantation des réseaux fixes à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo. Les études concernant cette première phase sont disponibles.

Partenariat stratégique Congo-Chine

Côté jardin



La place Tian'an men, symbole de la Chine et de Beijing

Schéma d'analyse ? Exemple à suivre ? Autant de questions que l'on peut se poser en séjournant en Chine. Quant à moi, je ne me dissimule pas l'effet euphorisant de cette découverte. Certes, un reportage réalisé une semaine d'hiver à Pékin ne me donne aucunement la qualité de pékinologue, encore moins de sinologue. Je n'aurai donc pas l'outrecuidance de gloser sur un pays que je connais peu. Cependant, rien ne vaut l'expérience immédiate. L'impression que j'ai eue en arrivant dans ce pays incite au témoignage et laisse une marge pour l'étonnement. Dans les rues de Pékin écrasées par le froid de l'hiver, quand je déambulais en reporter insatiable. Le luxe de ses vitrines, le jaillissement de ses gratte-ciel... Beijing ! La ville où les habitants semblent pressés et patients tout à la fois. Où des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, de jeunes et de vieux, s'agglomèrent dans les rues, bouchent les trottoirs au passage et débordent sur la chaussée, tous à pas glissés ou à pas allègres, sur ces routes qui s'entrecroisent, sous ces hauts bâtiments qui sont aussi

serrés que les dents d'un peigne. Dieu merci ! Tous mes interlocuteurs se sont prêtés au jeu de bonne grâce. Certes la présence d'interprètes aurait ôté toute spontanéité à notre travail, parce que nous entendions par leurs oreilles, nous parlions par leur bouche, sans eux, nous serions sourds et muets. Heureusement nous voyions par nos yeux, nous contrôlions par notre flair. Quelquefois, nous nous promenions seuls, dès que le programme comportait un répit. Mais attention ! Tout en prenant soin de faire inscrire sur un bristol, en caractères

mandarins, le nom et le numéro de téléphone de notre hôtel. Dans cette belle ville, Capitale de la Chine, support de la culture chinoise, avec ses nombreux sites classés au rang de patrimoine historique. Au nombre desquels, la Cité interdite, la Grande Muraille, rangée parmi les sept merveilles du monde, la place Tian'an men, symbole de la Chine et de Beijing. En tout cas, il faut beaucoup de rigueur pour échapper aux fantasmes et serrer de près le réel devant ce modèle désigné à l'admiration, ce prototype offert à l'imitation. La Chine ! Avec ses grosses industries lourdes, ses industries fines et de soieries, ses textiles sévèrement rationnés, son impérissable moule culturel, ses ouvrages d'art qui prennent la dimension épique d'un défi lancé aux étrangers, aux autres géants de la terre et au destin, son thé au jasmin, célébriissime parmi tant d'autres... A tel point que tout regard sur la Chine aujourd'hui doit être chargé de questions. De questions sur la Chine elle-même, de questions sur le monde, de questions sur nous-mêmes aussi...

Mab André Ondélé



La Grande Muraille de Chine

Modalités de passation des marchés à la D G G T



Séraphin Bhalat, Directeur de l'expertise des marchés

La passation des marchés publics est régie dans notre pays par le décret n° 82-329 du 22 avril 1982. Aux termes des décrets 2002-371 du 03 décembre 2002 et 2003-62 du 07 mai 2003 qui portent respectivement création, attributions, organisation et réorganisation de la Délégation Générale des Grands Travaux, les différentes phases préalables à la passation des marchés sont la programmation et le processus de passation proprement dit.

Pilotée par le Ministère du Plan de l'Aménagement du territoire de l'Intégration Economique et du NEPAD, la programmation des projets se fait dans le cadre d'un plan de développement socio-économique global ou sectoriel (cas du programme triennal 2004-2006, du PNDS, du PNT ,etc.) Les ministères sectoriels concernés et la Délégation Générale des Grands Travaux collaborent dans la préparation de cette programmation. Après la promulgation de la loi de finances, le budget d'investissement est publié, dans lequel apparaissent les projets relevant de la compétence de la Délégation Générale des Grands Travaux.

Les Etudes : des études complètes sont réalisées de concert avec les ministères bénéficiaires des projets.

Il est organisé des missions de reconnaissance aux fins de l'élaboration des termes de référence pour des études à confier à des bureaux d'études ou des cabinets d'architectes.

Le dossier de consultation des entreprises : les termes de référence, outre les indications qu'ils apportent sur la nature des études à réaliser, précisent la liste des documents à produire en vue d'une consultation des entreprises. Le dossier comprend des pièces administratives à savoir : les instructions aux soumissionnaires ; le modèle de soumission ; le modèle d'attestation de visite des lieux ; le modèle du sous détail des prix unitaires ; le modèle de cautions bancaires. Tout ceci, en garantie de la soumission ; en garantie de la bonne exécution ; pour retenue de garantie etc. S'y ajoutent le cahier des prescriptions spéciales (projet de marché) ; le cahier général des charges ; le cahier des prescriptions techniques contenant, à son tour : la description et la consistance des travaux ; l'organisation des travaux ; la provenance, la qualité et la préparation des matériaux ; le contrôle de qualité des matériaux.

La liste s'étend au mode d'exécution des travaux et à certaines dispositions complémentaires notamment liées au contrôle et à la réception des travaux, comme le bordereau des prix unitaires ; le devis quantitatif et estimatif ; le dossier technique comprenant tous les rapports, c'est-à-dire le rapport géotechnique ; les plans de type des ouvrages et pour les routes, la matricule routière et tous les projets.

Le lancement de l'appel d'offres : Pour tout appel d'offres, un avis signé du Délégué Général des Grands Travaux est publié dans les médias et sur Internet. Les chambres consulaires de Brazzaville et de Pointe-Noire ainsi que les

autorités départementales sont également informées des appels d'offres. L'avis d'appel d'offres informe sur la nature du projet, sa localisation ainsi que sur les conditions d'acquisition du dossier. Le règlement de l'appel d'offres, contenu dans le dossier, instruit les soumissionnaires sur la présentation des offres, la procédure et les critères d'évaluation. Il est notamment indiqué que les soumissionnaires doivent présenter leurs offres sous double enveloppe :

- une enveloppe extérieure contenant : les pouvoirs habilitant le soumissionnaire, les références du soumissionnaire (statuts de la société ; bilans financiers ; référence en travaux ou prestations similaires ; adresses, le certificat de moralité fiscale ; l'agrément ; l'attestation de la visite des lieux (site du projet) ; la liste du personnel et les C.V ; la liste du matériel ; l'organisation des travaux ; la sous-traitance éventuelle ; les suggestions éventuelles ; l'enveloppe intérieure.

- Une enveloppe fermée contenant : la soumission remplie, datée et signée ; le détail ou devis estimatif ; la caution de soumission.

L'ouverture des offres : l'ouverture des offres, dont la date et le lieu sont indiqués dans l'avis et le règlement de l'appel d'offres, se fait en présence des représentants : du cabinet du Premier ministre ; du ministère bénéficiaire du projet ; des ministères du Plan, de l'Aménagement du Territoire, de l'Intégration Economique et du NEPAD, de l'Economie, des Finances et du Budget ; du Ministère de l'Administration du Territoire ; du Département concerné géographiquement ; des différents soumissionnaires et de la presse. Cette séance d'ouverture des offres est sanctionnée par un procès verbal qui fait état de la recevabilité (Suite page 25)

Cadastre national

Le projet s'exécute



Dieudonné Bantsimba
coordonnateur du projet

Les cinq villes congolaises concernées par le projet cadastre viennent d'être couvertes par des prises de vues aériennes.

Ainsi, pour rendre rationnelles et normatives les opérations topographiques, la Coordination s'était attelée avant les prises de vues aériennes à disposer ces villes de canevas géodésiques. En effet, les canevas géodésiques servent, avec les points de contrôle au sol (Aérotriangulation), pour le redressement cardinal nord lors de la production des ortho photos numériques (plan, carte) et du modèle numérique du terrain (relief). C'est pour cette raison qu'une campagne d'observations de ces points fondamentaux a eu lieu du 17 juillet au 07 octobre 2006 dans

les cinq villes du projets à savoir : Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie, Nkayi, Ouesso, Oyo.

Ces points qui sont implantés de façon durable serviront de base de rattachement de toutes les opérations topographiques dans les différentes villes.

La fin de cette campagne a été sanctionnée par une formation sur l'utilisation du GPS qui a regroupé les représentants : des Forces Armées Congolaises, de la Direction départementale du Cadastre, du Centre de Recherche Géographique et de Production cartographique du Congo, et de la Coordination du Projet.

Le calcul des coordonnées des points géographiques et topographique se fera désormais en système de référence international WGS84. Question de placer le cadastre congolais au diapason universel et l'arrimer à la modernité. Fini donc la réalisation de façon aléatoire des plans. C'est ici le lieu d'attirer l'attention de tous producteurs de cartes et plans dans notre pays afin qu'ils se réfèrent désormais à ces outils mis à leur disposition. Ceci pour rompre d'un coté avec la précarité technique qui nous a caractérisé jusque-là, et de l'autre se mettre en harmonie avec les normes internationales.



La coordination en activité

Eclairage

Modalités de passation des marchés

(Suite de la page 23) des offres, de leur présentation, de leur contenu et, éventuellement, des observations ou réserves des participants.

Dépouillement et évaluation

Après l'ouverture, il est mis en place une commission composée des représentants de la D.G.G.T. et de chaque structure impliquée. Travaillant à huis clos, cette commission procède au dépouillement et à l'évaluation des offres d'abord techniques puis financières. L'évaluation des offres techniques permet de classer

celles-ci en plusieurs catégories. Seules les enveloppes contenant les offres financières des meilleures offres techniques sont ouvertes et examinées. La proposition d'attribution peut alors être faite de plusieurs manières. Le choix est porté sur l'offre la moins disante c'est-à-dire, la moins chère parmi les meilleures offres techniques ; celle qui obtient le meilleur record après une pondération qui prend en compte les notes attribuées aux offres techniques et les différents coûts proposés.

Négociation, signature et approbation du marché:

Après la proposition d'adjudication la Commission Centrale des Marchés et Contrats de l'Etat est saisie. En cas de non objection, l'adjudicataire est informé que son offre a été retenue et qu'il doit se rapprocher de l'administration pour négocier les termes du marché. Le projet de marché rédigé est soumis à la signature de l'attributaire, du Délégué Général des Grands Travaux, du Président de la Commission Centrale des Marchés et Contrats de l'Etat et du président de la République.

Séraphin Bhalat

Que de scénettes autour de cette histoire de municipalisation !

Enfin cette histoire de municipalisation n'a pas fini d'en rajouter à notre besoin de rire. Drôle de causerie que celle à laquelle j'ai assisté à un point de vente de Tsam-tsam à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, épice de la municipalisation accélérée en 2007. Je ne puis vous restituer l'intégralité de leurs propos, puisque je n'ai pas eu le courage d'allumer mon enregistreur. Au cas où l'un des gens qui palabraient ce jour-là à Owando se rappellerait quelques bribes, qu'il soit indulgent à mes possibles omissions. La mémoire est faillible.

Leurre et lueur

Une dame : « Je vous rappelle que la fête du 15 août 2007 aura lieu ici, à Owando. Et qu'à cette occasion, les autorités veulent venir construire des choses ici, »

Un homme : « Ma chère, je sais qu'ils viendront faire leur fête, mais je me demande s'ils vont construire des choses »

Une dame : « Oh! Mais quand je jette un regard rétrospectif, pour mieux mesurer le chemin parcouru par cette histoire de municipalisation, je m'assure un peu. Parce qu'à Pointe-Noire, Impfondo et Dolisie, ils ont réussi. Voyons d'abord, c'est peut-être la preuve que le Congo a changé d'époque. »

Un homme : « Sans doute. Le nouvel instituteur d'école qu'on vient d'affecter a tenté d'apaiser

mes inquiétudes. Il a enseigné l'année passée à Dolisie. Il m'a dit que les projets retenus ne relèvent pas de choix hasardeux. Et que tous ont leurs valeurs dans les zones bénéficiaires. Oui, certes, mais quand on parle de changement, cela fait sourire. En quoi la construction des édifices peut-elle tirer la vie vers le haut?

Une dame : « Je me suis posé la même question, mon cher frère, mais j'ai noté que partout où cette municipalisation est passée depuis 2004, la population, dans ses profondeurs, a largement avalisé l'initiative. Ce sont surtout les services de base dont elle dote. L'eau, le courant, les écoles, les routes...les

économies résultant de la rigueur dans le suivi des chantiers. Certains compatriotes souhaitent même la création d'une « Fondation Grands Travaux », dont le rôle, essentiellement social, sera de combler nos petits soucis existentiels. »

Un homme : « Des débats que j'ai eus avec l'instituteur, ce qui me plaît dans leur histoire de municipalisation-là, c'est le simple fait qu'elle génère des emplois. La création d'emplois a le pouvoir d'apporter au citoyen un autre regard sur sa société. C'est ça qui n'a pas de prix. L'emploi est le meilleur garant de l'avenir. »

Une dame : « Mon frère. Ce



Un jour à Owando

hospitaux aussi. D'ailleurs tu sais que la santé n'a pas de prix. Les Grands Travaux vont même très loin en réalisant de petits travaux supplémentaires, non prévus, avec quelques

lement le gouvernement et les Grands Travaux. La réussite de cette entreprise exige de nous tous des efforts communs et loyalement conjugués. »

Faits vécus par Chantrel Mabilia



Emmanuel Mayoulou,
Directeur de l'Administration
Générale et des Finances

Avec le recul du temps, tout le monde s'accorde pour dire que l'existence de la Délégation Générale des Grands travaux est l'expression du désir profond de Son Excellence Monsieur le Président de la République d'assurer plus de rigueur et de transparence dans le processus de négociation et de passation des marchés publics. Conformément aux motivations qui ont commandé à sa création, la Délégation Générale des Grands Travaux s'emploie à transcrire dans les faits les exigences qui sous-tendent la bonne gouvernance, par le truchement des appels à la concurrence notamment. Cette approche a l'atout essentiel de favoriser l'émergence d'une véritable classe d'opérateurs économiques. Elle a sonné le glas des circuits parallèles et des trafics d'influence qui portent gravement préjudice aux performances économiques de notre pays.

La création de la DGGT a donc, dès l'abord, répondu aux nécessités de la reconstruction du pays, de mailler le pays d'infrastructures viables, d'uniformiser le mode de vie des populations..

Un modèle, des résultats

L'efficacité de cette structure résulte de son mode d'organisation et de son fonctionnement, que nous allons tenter ici de résumer.

La Délégation Générale des Grands Travaux est dirigée par un Délégué Général des Grands Travaux. Elle comprend trois directions : la Direction de l'Administration Générale et des Finances, la Direction de la Coordination Technique et la Direction de l'Expertise des Marchés.

La Direction de l'Administration Générale et des Finances gère les moyens humains, financiers et matériels, élabore et adopte la réglementation des marchés. Elle instruit les dossiers de réclamation, du contentieux des marchés ; tient le fichier des marchés, ainsi que celui des entrepreneurs et des fournisseurs ; examine les projets des marchés et les conditions de financement ou de préfinancement des marchés, en accord avec le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget et le Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire, de l'Intégration Economique et du Nepad. La D.A.G.F. s'occupe également de la rédaction des contrats des marchés, de l'élaboration du budget et de son exécution, du suivi des dépenses et des recettes à travers les recouvrements.

La passation des marchés relève de la Direction de l'Expertise des Marchés et obéit à un programme dont les différentes phases sont : rédaction des termes de référence pour les études, confection des dossiers d'appels d'offres, ouvertures des offres, dépouillement des offres et proposition d'attributions. Toutes ces opérations s'effectuent avec la

collaboration du ministère de l'Economie, des Finances et du Budget et celui du Plan, de l'Aménagement du Territoire, de l'Intégration Economique et du, Nepad.

Une fois le marché approuvé et signé, il faut en suivre l'exécution. Cette mission de suivi met en contribution plusieurs compétences : topographes, géotechniciens, hydrologues... Afin de mener à bien ce travail, la Délégation Générale des Grands Travaux s'adresse à un bureau de contrôle appelé ingénieur-conseil. Cette tâche échoit à la Direction de la Coordination Technique, laquelle analyse les résultats de chaque mission de contrôle, en se référant aux prescriptions du cahier des charges. Une évaluation mensuelle des travaux est requise, au terme de laquelle les matériaux utilisés sont qualifiés. Cette qualification est appelée attachements. Ces attachements sont notifiés à la Délégation Générale des Grands Travaux par l'entrepreneur dans un manuscrit dûment signé. L'évaluation financière des attachements, quant à elle, est appelée décomptes. Les décomptes constituent l'incidence financière des travaux. Ils font l'objet d'une facture adressée à la Direction Générale du Plan qui, après les vérifications d'usage, adresse cette facture aux services de budget de l'Etat et à la Direction Générale du Trésor pour paiement. Les performances de notre structure résultent de ce modèle, si simple. Aujourd'hui, plus d'un admet qu'inscrire cette culture moderne dans une perspective durable serait un gage de progrès irréversible. Les résultats obtenus l'attestent tant.

E.M.